



Rucher Pédagogique Semurois
Calendrier 2020 des séances de formation
du SACO21

-

date	Objet	Instructeur(s) et assistant	lieu	commentaires
29/02/2020	Présentation du matériel apicole (ruches, caisse à outils, enfumoir, équipements de protection).	<i>G. Dortel</i> <i>D. Marichal</i> <i>autres à définir</i>	Local apicole	
14/03/2020	Traitements contre le varroas	<i>G.Dortel</i>	Local apicole	
21/03/2020	Visite de printemps (but, connaissance des abeilles, lecture de cadres...)	<i>G. Dortel</i> <i>D. Marichal</i> <i>autres à définir</i>	Local apicole	
28/03/2020	Visite de printemps	<i>G. Dortel</i> <i>D. Marichal</i> <i>autres à définir</i>	Rucher	
18/04/2020	Visite du rucher d'A. Baranger - Pouillenay	<i>A définir</i>	Rucher d'A. Baranger	
25/04/2020	Présentation et réalisation d'une division simple	<i>A définir</i>	Rucher	Selon situation des colonies en sortie d'hiver
16/05/2020	Transvasement d'une ruche en mauvais état dans une ruche propre	<i>A définir</i>	Rucher de Pierre Prost	La ruche restera la propriété de P. Prost
30/05/2020	1 ^{ère} Récolte et présentation du matériel		Rucher et local apicole	Date provisoire
05/09/2020	Traitement anti-Varroas et stockage des hausses		Local apicole et rucher	
05/09/2020	Préparation des colonies à l'hivernage		Rucher	7 ruches sont examinées



Rucher Pédagogique Semurois
Calendrier 2020 des séances de formation
du SACO21

-

A ce programme, s'ajoute une opération d'élevage de reines, menée par Gilles Dortel et Dominique Geoffroy, dans le rucher de Gilles à Rouvres\Meilly.

Seuls les personnes s'étant inscrites auprès de Gilles (maximum 10 personnes) et s'étant acquittées de la somme de 50 €, pourront participer à ce cours.

Le calendrier est le suivant :

les 16, 21, 22, 24 mai et le 1^{er} juin pour la récupération des reines.

Nota : En fonction des circonstances, il pourra être procédé à la cueillette d'essaim(s) et à sa (leur) mise en ruche.

Contact :

Dominique MARICHAL : dominiquemarichal@orange.fr

Information : *Lors des séances extérieures (rucher), il est vivement conseillé aux participants de se doter de vêtements de protection. Toutefois, le RPS pourra fournir en cas de besoin, un masque de protection et des gants.*